

L'honorable Marc Garneau
Ministre des Transports
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) Canada
K1A 0A6

Objet : Améliorer le transport actif et la sécurité citoyenne : appui au projet de loi C-322

Monsieur le Ministre,

Je vous contacte aujourd'hui car je vois un besoin urgent d'agir afin d'améliorer la sécurité et la mobilité citoyennes. Les voies ferrées coupent l'accès à des endroits stratégiques, et ce, partout au pays. Quand il n'y a aucune possibilité légale de traverser sans faire des détours démesurés, les citoyens franchissent la voie ferrée de façon illégale et non sécuritaire. Si les individus passent de façon répétée dans des espaces non prévus à cette fin, ceux-ci devraient être adaptés et aménagés en conséquence.

À certains endroits, piétons et cyclistes doivent faire des détours de près d'un kilomètre pour passer entre deux points séparés de quelques mètres seulement. Ceci est le cas à Montréal, où on constate plusieurs centaines de cas d'intrusions par jour à certains endroits. Ailleurs, des quartiers sont pratiquement isolés ou coupés en deux par les voies ferrées. Cette situation m'inquiète. Il est essentiel de garantir que les citoyens puissent se déplacer en toute sécurité. La mobilité en ville, ou en campagne, doit être possible pour tous et il est donc urgent de désenclaver les quartiers.

Depuis des années, des groupes citoyens, des entreprises et des municipalités demandent des passages à niveau à des endroits stratégiques. Mais les compagnies ferroviaires, qui détiennent le pouvoir d'empêcher l'ouverture des passages à niveau, ne sont pas sensibles aux besoins des populations et font la sourde oreille en invoquant, entre autre, des risques potentiels. Pourtant, on sait que les accidents liés aux intrusions sont deux fois plus nombreux que ceux liés aux passages à niveau. Il est tout à fait possible, comme on le voit à plusieurs endroits au Canada, d'avoir des passages, et notamment des passages pour piétons et vélos, qui respectent les besoins opérationnels des compagnies ferroviaires et la sécurité des citoyens.

C'est pourquoi je vous demande d'appuyer le projet de loi C-322 de la députée Hélène Laverdière. Ce projet de loi clarifie vos pouvoirs dans la *Loi sur la Sécurité ferroviaire* et vous permet d'agir concrètement. J'espère que vous recevrez de manière positive l'occasion qui vous est ainsi donnée de faciliter des déplacements sécuritaires à des milliers de personnes tout en soutenant le transport actif. N'attendons pas des accidents, mais agissons plutôt en prévention des blessures ou des décès.

Merci de votre attention,

signature